



L 'AUGMENTATION DE LA VALEUR DU
POINT D'INDICE.

LE MAINTIEN DES STATUTS DES
FONCTIONNAIRES DES 3 VERSANTS.

ET NON

**AU DEMANTELEMENT DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE
AU PROTOCLE PPCR**

(parcours professionnel, carrières et rémunérations)

Paris, le 26 janvier 2016

FO
Préfectures

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08

☎ 01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) ✉ fo-prefectures@interieur.gouv.fr 📱 <http://www.fo-prefectures.com>

